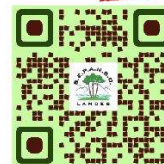




Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE



De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr

Cagnotte, le 22 février 2021

Madame le Maire

Mairie - Place de l'Hôtel de Ville
40140 Soustons

Transmission électronique : dgs@mairie-soustons.fr
cabinet@mairie-soustons.fr

Objet : ma lettre du 4 mai 2018 et aggravations

Madame le Maire,

Dans mon courrier du 4 mai 2018 (Pièce jointe), j'attirais votre attention sur la destruction des espaces naturels de la commune. J'espère qu'il ne vous paraîtra pas incongru de vous rappeler que je suis sans réponse. La situation que j'y décrivais ne s'est pas améliorée puisque vous n'avez agi d'aucune manière sur un quelconque point que la SEPANSO vous a exposé.

La situation a même empiré : on remarque, depuis la voie publique, que des riverains des ruisseaux n'hésitent plus à construire les berges et à déverser leurs eaux pluviales directement dans les cours d'eau. Est-ce que vous pouvez me confirmer que les propriétaires qui agissent de la sorte sont bien détenteurs d'une autorisation que la mairie leur a donnée ?

Veillez agréer, Madame le Maire, mes salutations distinguées.

Georges CINGAL, Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@wanadoo.fr

Copie à Madame la préfète des Landes.



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte, le 04 mai 2018

Madame le Maire

Mairie

Place de l'Hôtel de Ville

40140 Soustons

Transmission électronique : dgs@mairie-soustons.fr et cabinet@mairie-soustons.fr

Objet : dégradation des ripisylves

Madame le Maire,

Nous constatons que les espaces naturels de la commune de Soustons sont l'objet de sollicitations qui font disparaître le caractère naturel dont il a été fait le constat aboutissant à leur classement. Il s'agit en particulier des ripisylves des ruisseaux d'Hardy, du Bouyic et du Courant de Soustons. Pour mémoire, le rôle de la ripisylve est bien documenté. Au titre du PLU elles sont bien mentionnées avec d'ailleurs différents niveaux d'intérêts ou de protections.

Ruisseau d'Hardy. La dégradation est particulièrement importante entre les ponts de "Las Crabes" et celui de "La House" sur la rive gauche. La situation géomorphologique présente la particularité d'un système de dunes paraboliques anciennes dont les pieds viennent servir de rive à ce ruisseau. La qualité esthétique est forte, à la mesure de la richesse et de la complexité de la ripisylve. L'intérêt paysager est tel que beaucoup de personnes découvrent le site à pied, à bicyclette, voire à moto ; il s'ensuit un chemin qui met à l'air le système racinaire, provoque des décaissements ; il y a des apports de déchets, la création d'un tremplin à deux rampes... Bref la dégradation géologique, naturaliste et esthétique du site est notoire.

Vous comprenez bien, qu'à ce stade de manifestation du peu d'intérêt évident de la nature par certains utilisateurs de ces espaces, notre association vous demande de prendre des mesures de protection de ce site.

Ruisseau le Bouyic. Les ripisylves du Bouyic sont classées EBC et peu protégées dans les espaces urbanisés ; on a constaté des véhicules en stationnement sur cet espace protégé à l'ancien parc Pepper.

Vous envisagez un projet d'urbanisation sur les sites de la Bergerie et du Bergeron, sites desservis par le ruisseau susdit ; vous voudrez bien trouver ci-jointe copie de la lettre que nous adressons au préfet.

Le Courant de Soustons. Entre le pont du "chemin de fer" et sa jonction avec l'étang de Pinsolle. La ripisylve classée Ns au PLU a fait l'objet d'un nettoyage sévère (broyage) c'est à dire que des années de pousse, d'adaptation, de sélection du système floristique ont été anéanties. En corollaire, la faune sauvage subit les conséquences de ces dégradations.

Il convient de consulter les documents de référence sur les caractéristiques de ces écosystèmes afin que les personnels que vous coiffez, ou avec lesquels vous êtes en relation, prennent conscience de la situation pour que les dispositions de protection stricte soient respectées.

Veillez agréer, Madame le Maire, mes salutations distinguées.



Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@wanadoo.fr

<http://www.sepanso40.fr>